

LÉON DENIS

# LE SPIRITISME ET LE CLERGÉ CATHOLIQUE

Les Contradictions de l'Église  
La Réincarnation



PARIS

Editions de la Bibliothèque de Philosophie Spiritualiste Moderne  
8, rue Copernic (16°)  
15° mille (1923)

## LE SPRITISME ET LES CONTRADICTIONS DE L'ÉGLISE

### I

La campagne contre le spiritisme, menée par le clergé catholique, se poursuit activement. Le P. Coubé, dans ses tournées de prédications et ses conférences de la Madeleine, à Paris, avait ouvert le feu. Il continua ses attaques sous la forme d'articles publiés chaque mois dans la revue *l'Idéal* (1). A son tour le P. Mainage, dominicain très apprécié dans son milieu, est venu à la rescousse dans *la Libre Parole* et *la Revue des Jeunes*. Leur exemple est imité de tous côtés. On tiraille contre nous du haut des chaires et du fond des confessionnaux.

Tout cela n'a pas paru suffisant. La grosse artillerie du Vatican est entrée en ligne. Dans une réunion plénière, les cardinaux inquisiteurs du Saint-Office, à Rome, défendent aux fidèles les réunions et études spirites, u même quand elles ont une apparence honnête et pieuse ». Quelques jours après, le pape Benoît XV approuvait cette résolution, et l'archevêque de Paris, dans *la Semaine religieuse*, « la recommandait à la plus sérieuse attention de ses diocésains ». On le voit, tous les *canons* de l'Église tonnent avec ensemble contre ce pauvre spiritisme, qui ne s'en porte pas plus mal.

Le spiritisme a connu bien d'autres assauts. Il est aussi ancien que le monde et durera autant que lui, car il repose sur une base indestructible : la Vérité. Ses adversaires peuvent s'acharner contre lui ; ils ne réussiront qu'à éveiller l'attention du public à son profit et à augmenter le nombre de ses adhérents. C'est là ce qui s'est produit dans tous les cas analogues. Nous ne pouvons qu'engager nos contradicteurs à continuer une réclame aussi efficace.

Nous avons cherché en vain, dans la décision du Saint-Office, une explication motivée. Sa défense n'est précédée ni suivie d'aucune considération. Nous en sommes réduits à nous reporter aux arguments des prédicateurs ou de la presse catholique, pour découvrir les mobiles qui ont dicté cette résolution.

Dans ses sermons et au cours d'une interview accordée à un rédacteur du *Malin*, le P. Coubé reconnaît la réalité des phénomènes spirites. Il donne même à ce sujet des détails offrant un certain intérêt, mais il les attribue à une intervention satanique. Dans ses articles de *l'Idéal*, il revient sans cesse sur la question de l'Enfer. Le P. Mainage, dans *la Revue des Jeunes* du 25 avril 1917, est non moins formel. Les phénomènes spirites, dit-il, ont pour cause « un principe mauvais, très attentif à employer les moyens d'aveugler les âmes et de les perdre ». Dans sa préface au livre de M<sup>me</sup> H. Minck-Jullien, *les Voies de Dieu* (2), il parle encore de l'intervention du démon dans les faits spirites.

(1) *Bulletin mensuel de la Ligue de la communion fréquente et quotidienne.*

(2) *Éditeur Pierre Téqui, 1917.*

Nous nous retrouvons en présence de l'antique théorie satanique bien surannée. Il est pénible de voir des hommes intelligents, doués d'un réel talent, recourir à des arguments aussi usés. Mais le mot d'ordre est donné, la consigne est imposée et il faut obéir ! Plaignons les bonnes âmes que la contrainte courbe sous une tâche aussi ingrate !

Nous ne reviendrons pas sur une thèse que nous avons réfutée tant de fois (1), et qui n'éveille plus qu'un sourire railleur sur les lèvres de ceux à qui on ose encore la présenter. Nous nous bornerons à opposer aux opinions des PP. Coubé et Mainage celles de théologiens dont l'autorité n'est pas contestable. Citons d'abord Mgr Chollet, évêque de Verdun (2), ancien professeur de Faculté catholique. Dans sa brochure intitulée : *Contributions de l'Occultisme d l'Anthropologie*, page 58, tout en critiquant nos doctrines, il reconnaît que les sciences dites « occultes » apportent une contribution utile à l'anthropologie, au même titre que la biologie, la psychologie, la morale, la science des religions, l'ethnographie, et il ajoute : « Nous pensons donc qu'il ne faut pas admettre facilement l'action du démon dans les faits d'occultisme, et que si cette action s'y exerce, elle ne le fait que très rarement. »

L'éminent prélat anglais, Mgr Benson, fils de feu l'archevêque de Cantorbéry, converti à la religion catholique, et qui fait partie du diocèse de Westminster, à Londres, exposait au *Daily Express* (3) sa manière de voir sur le spiritisme.

« Je suis convaincu, disait-il, que certaines manifestations psychiques nous permettent des relations avec l'âme des morts...

« Toute la race humaine sent la présence réelle des âmes autour d'elle depuis des siècles. On a enregistré des manifestations des esprits et parlé de maisons hantées. Le phénomène a un fond absolu de vérité... Pour ma part, j'imagine que le monde des esprits s'agite autour de nous, exerçant sa puissance, mais que certains de ces esprits, dans des cas dont les conditions exactes nous échappent, apparaissent véritablement.»

Le célèbre P. Lacordaire, dans une de ses *Lettres d Mi<sup>ne</sup> Swetchine* (20 juin 1853), s'exprimait ainsi :

« Avez-vous vu tourner et entendu parler des tables ? J'ai dédaigné de les voir tourner, comme une chose trop simple, mais j'en ai entendu et fait parler. Elles m'ont dit des choses assez remarquables sur le passé et sur le présent. Quelque extraordinaire que cela soit, c'est pour un chrétien qui croit aux Esprits un phénomène très vulgaire et très pauvre. De tout temps il y a eu des modes plus ou moins bizarres pour communiquer avec les Esprits ; seulement, autrefois on faisait un mystère de ces procédés, comme on faisait un mystère de la chimie ; la justice, par des exécutions terribles, refoulait dans l'ombre ces étranges pratiques.

(1) Voir surtout *Dans l'Invisible*, chap. XXIII.

(2) *Aujourd'hui archevêque de Cambrai.*

(1) Reproduit par le *Malin* du 15 avril 1912

« Aujourd'hui, grâce à la liberté des cultes et à la publicité universelle, ce qui était un secret est devenu une formule populaire. Peut-être aussi, par cette divulgation, Dieu veut-il proportionner le développement des forces spirituelles, afin que l'homme n'oublie pas, en présence des merveilles de la mécanique, qu'il y a deux mondes inclus l'un dans l'autre, le monde des corps et le monde des esprits. »

Aux cardinaux du Saint-Office nous rappellerons ce que disait le non moins éminent cardinal Bona, justement nommé le Fénelon de l'Italie, dans son *Traité du Discernement des Esprits* :

« On a sujet de s'étonner qu'il se soit trouvé des hommes de bon sens qui aient osé nier tout à fait les apparitions et les communications des âmes avec les vivants, ou les attribuer à une imagination trompée ou bien à l'art des démons ! »

Faut-il citer des autorités plus hautes encore ? Saint Augustin, dans *De cura pro morluis*, donne son opinion en ces termes : « Les Esprits des morts peuvent être envoyés aux vivants ; ils peuvent leur dévoiler l'avenir qu'eux-mêmes ont appris, soit par d'autres Esprits, soit par les anges, soit par une révélation divine (1). »

Et plus loin il ajoute : « Pourquoi ne pas attribuer ces opérations aux Esprits des défunts et ne pas croire que la divine Providence fait un bon usage de tout pour instruire les hommes, les consoler ou les épouvanter ? »

Saint Thomas d'Aquin, l'Ange de l'école, nous dit l'abbé Poussin, professeur au séminaire de Nice, dans son ouvrage: *le Spiritisme devant l'Eglise*(1866), « communiquait avec les habitants de l'autre monde, avec des morts qui lui apprenaient l'état des âmes auxquelles il s'intéressait, avec des saints qui le reconfortaient et lui ouvraient les trésors de la science divine »,

En présence de tant de contradictions, que deviennent cette magnifique unité de vues, cette pure doctrine infaillible, ce dogme intangible qui faisaient la gloire de l'Église romaine ? Eh quoi ! les hommes qui se croient les représentants de Dieu sur la terre, les interprètes fidèles de sa parole, qui s'arrogent le droit absolu de gouverner nos consciences, ces hommes restent hésitants, incertains, en face de cette question capitale : les conditions de la vie future et les relations entre vivants et défunts ! Ce sera donc au spiritisme que l'humanité viendra demander les certitudes et les consolations qui lui sont nécessaires et dont elle est privée aujourd'hui.

Les perplexités du prêtre devant ces problèmes se révèlent d'une manière frappante dans la préface écrite par le P. Mainage pour le livre de <sup>Mme</sup> Minck-Jullien, dont nous avons parlé plus haut. Il s'agit d'une jeune dame « animée d'une haine inexplicable envers l'Église », et que les conseils de son mari défunt ramènent au catholicisme. Divers phénomènes spirites concourent à cette conversion : typtologie, prémonitions, etc. L'auteur de la préface est fort embarrassé.

(1) *De cura pro morluis, édition bénédictine, t. VI, col.527.*

Comment, se demande-t-il, expliquer ce retour à la foi par une intervention du démon ? Pourtant, ces pratiques, l'Église les qualifie de diaboliques ! Mais les communications obtenues par M<sup>me</sup> Minck n'ont pas nécessairement ce caractère. Dieu se serait-il servi du spiritisme pour ramener cette dame au catholicisme? Alors que la solution du problème est si simple, si facile à trouver, 4e P. Mainage se débat dans un cercle de contradictions et de difficultés ; le distingué religieux, dont les intentions paraissent sincères, est comme dérouté dans ce domaine qui lui est peu familier. Il a cependant présenté la seule explication plausible, en me citant dans *la Revue des Jeunes*, page 495 : «*La mort ne nous change pas, el nous sommes dans l'au-delà ce que nous sommes f ails durant celle vie.* »

Les Esprits conservent longtemps après la mort leurs opinions terrestres. Or, M<sup>me</sup> Minck-Jullien était entrée, par son mariage, dans une famille catholique. Son beau-frère était prêtre, sa belle-sœur s'adonnait à la dévotion. Son mari, amené par elle à la libre pensée, s'est retrouvé, par delà la tombe, au milieu d'Esprits croyants. Dans la première manifestation spirite relatée, le beau-père défunt lui apparaît pour affirmer sa foi en la vie éternelle et sa volonté d'attirer à lui son fils encore vivant (p. 43). Celui-ci, après décès, a dû céder aux suggestions paternelles. Telle est la seule solution possible de l'énigme. L'intervention du démon n'a rien à voir ici ; cette hypothèse n'a d'autre but que de discréditer le spiritisme.

Après avoir entrevu la vérité comme dans un éclair le P. Mainage retombe dans ses doutes. Au cours de ses conférences de S<sup>t</sup> Louis d'Antin (1920) 6<sup>e</sup> sermon, et dans son livre *La Religion Spirite 1921-1922*, il évoque encore le spectre de Satan.

C'est bien là cette névrose diabolique, maladie mentale qui a sévi sur tout le moyen âge, causé tant de maux, et qui se perpétue jusqu'à nous. La théorie du démon et de l'enfer a rendu tant de services à l'Église, qu'elle ne renoncera pas volontiers à l'utiliser aux heures difficiles. Mais ce qui dans le passé pouvait impressionner ne suscite plus guère aujourd'hui qu'un scepticisme moqueur. Aux affirmations péremptoires tombées de la chaire, l'homme actuel préférera les démonstrations positives, les expériences toujours contrôlables d'un Crookes, d'un Myers, d'un Lodge, d'un Aksakof, d'un Lombroso.

Le spiritisme fait peu à peu sa trouée dans la science. Les faits, les preuves et les témoignages s'accumulent en sa faveur. Nombre de savants célèbres, surtout en Angleterre, se rangent parmi ses adeptes. Il peut regarder l'avenir avec confiance, considérer avec indulgence et sérénité les critiques vaines dont il est l'objet.

L'Église romaine pourrait-elle en dire autant? Non, assurément. Sous les intempérances de langage de ses défenseurs, on devine un dépit, une crainte de voir nos croyances se substituer peu à peu à l'obscur et étouffant dogme catholique.

N'est-ce pas aussi rabaisser Dieu, comme le fait le P. Mainage, que de croire à son intervention au cours de manifestations d'ordre physique ? On dirait que le catholicisme s'ingénie à rapetisser Dieu, et il y réussit si bien, que la plupart des hommes en sont arrivés à perdre de vue la majesté divine et la splendeur de ses lois.

L'Église avait pour mission d'entretenir dans l'homme la haute et claire notion de Dieu et de la vie future. Or, c'est le matérialisme et l'athéisme qui règnent en maîtres sur la société moderne. En agitant à tout propos l'épouvantail de l'enfer et des peines éternelles, en faisant de Dieu le bourreau de ses créatures, en attribuant à Satan un rôle aussi considérable dans l'univers, on a jeté l'homme dans la négation.

Au cours d'une conférence contradictoire dans une ville du Midi, un bon catholique me fit l'objection suivante : « Vous dites que l'enfer n'est qu'un produit de l'imagination. Je suis allé à Naples et j'ai vu le Vésuve en éruption ; c'est une des bouches de l'enfer, qui est donc bien une réalité. » Je répliquai : « Alors, vous croyez que l'enfer se trouve au centre de la terre !

Mais celle-ci ayant été pendant longtemps une masse ignée, un globe de feu avant de devenir solide et d'être habité, il en résulterait que Dieu a créé l'enfer, avant de créer l'homme. Ainsi on pourrait comparer Dieu à un grand seigneur du moyen âge qui, voulant fonder une ville, commencerait par faire construire au centre la géhenne, la maison des supplices, le lieu de torture, et dirait ensuite à tous : « Venez, mes amis, vous installer dans ce milieu préparé par mes soins ! » A ces paroles, toute la salle fut secouée par une immense hilarité, et le visage de mon contradicteur prit un air consterné. Voilà à quoi aboutissent de telles théories. Nos excellents prédicateurs catholiques se doutent-ils du résultat obtenu par leurs effets oratoires ?

La notion de Dieu est inséparable de celle de justice. Quand l'une s'effondre, elle entraîne l'autre avec elle. Or, malgré toutes les arguties et tous les sophismes, on ne parviendra jamais à concilier la notion de justice avec celle d'un enfer éternel. Le sentiment, la pitié, la miséricorde s'en accommodent encore moins. Comment ! dirai-je à nos contradicteurs, vous recommandez avec raison aux fidèles le pardon des offenses, l'oubli des injures ; vous prêchez aux parents l'indulgence pour leurs petits ; vous aimez à citer l'histoire de l'enfant prodigue, qui, malgré ses fautes, fut accueilli par son père à bras ouverts, et vous faites de Dieu, Père de tous, un être impitoyable et cruel ! impitoyable pour l'éternité ! Ne sentez-vous pas quelque chose frémir en vous, lorsque vous avancez de semblables erreurs, de telles énormités ?

## II

Le P. Coubé, dans un long article de *l'Idéal* de juillet 1917, se donne aussi beaucoup de peine pour démontrer l'existence de Satan. Tout d'abord, il a recours à la légende orientale que le judaïsme a empruntée à l'Inde et à la Perse et transmise au christianisme. Puis il passe en revue toutes les phases de l'histoire supposée et les divers modes d'action de l'esprit du mal. Pour lui, les mystères sacrés de l'Égypte et de la Grèce, les brillantes écoles philosophiques, où des maîtres vénérables enseignaient les hauts principes à une élite intellectuelle, à une jeunesse attentive et

empressée, toutes les manifestations du génie antique ne sont que l'œuvre du démon. Les rêveries des poètes, dans tous les temps, les efforts des écrivains et des artistes pour fixer sur le papier ou sur le marbre, les traits imaginaires de Satan sont, à ses yeux, autant de preuves de sa réalité. Enfin, en un style coloré, il conclut en disant que le spiritisme n'est qu'un des modes d'intervention du Malin dans le monde moderne.

Nous n'ignorions pas que les hommes des premiers âges ont personnifié les forces de la nature, les puissances du bien et du mal, en leur prêtant des figures humaines. Les Orientaux surtout, grands amateurs de métaphores et d'hyperboles, en ont, depuis, enrichi toutes leurs conceptions. Les livres sacrés des peuples d'Asie et la Bible elle-même sont saturés d'allégories et d'images qu'il serait puéril de prendre à la lettre. Ce sont là choses orientales bâties par des Orientaux pour d'autres Orientaux et qui ne répondent nullement au sens pratique, aux vues positives de nos races d'Occident.

Et l'on prétend nous imposer ces fantaisies, parfois burlesques, comme des certitudes ! Pour qui le P. Coubé prend-il donc ses lecteurs ? Il a la bonté de nous apprendre que les Brahmes lui ont déclaré que l'idée de Satan et de l'enfer se trouve dans leur religion. N'est-ce pas la preuve évidente que les chrétiens l'ont empruntée à des traditions antérieures de plusieurs milliers d'années ?

« Le spiritisme, écrit le P. Coubé, est le culte de Satan (1) ! » Voilà une accusation lancée bien à la légère. Elle démontre que les études de l'éminent chanoine sur ce point ont été très superficielles. Un examen plus attentif, plus approfondi, lui aurait prouvé que le diable n'est pour rien dans les manifestations psychiques. Nous avons vu qu'il est en complet désaccord sur ce sujet avec Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, et avec d'autres prélats.

Le Saint-Office lui-même, tout en condamnant les pratiques spirites, s'abstient de tels commentaires et garde une réserve prudente.

En effet, c'est là un terrain glissant pour l'Église. Attribuer nos phénomènes au démon, c'est oublier les âmes du purgatoire, la communion des saints, la réversibilité des mérites, etc., c'est-à-dire tout ce qui résulte de pactes conclus avec les entités de l'espace. Les vrais théologiens ne peuvent méconnaître l'analogie frappante qui existe entre les phénomènes du spiritisme et ceux de la mystique chrétienne : audition de voix, cas de bilocation, lévitations, écriture directe, visions et apparitions. Puis les faits d'ordre affectif : extases, ravissements, stigmates, odeurs balsamiques, acuité extraordinaire des sens, comme chez sainte

Gertrude, sainte Lydwine et chez l'extatique Marie Luzzati, etc. Tout cela relève directement du spiritualisme expérimental. Sans doute les expressions ne sont pas les mêmes, mais au fond les faits et les idées concordent.

(1) Voir l'*Idéal* de juillet 1917, p. 326.

Nous défions les théologiens d'expliquer autrement les manifestations étranges que



l'on relate dans la vie des saints des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, par exemple dans celle de saint Vincent Ferrier, de sainte Brigitte, de Colette-Boilet, etc. Il en est de même des phénomènes analogues relatés dans les vies de saint Jean Chrysostome, saint Martin de Tours par divers auteurs (1).

Le spiritisme seul, en amenant la découverte des états subtils de la matière, raréfiée jusqu'à l'infini, a rendu compréhensibles l'existence des formes invisibles de la vie et l'action puissante des forces occultes.

Les théologiens de l'avenir, moins aveuglés par le parti pris, seront bien aises de trouver chez nous des preuves expérimentales pour combattre le matérialisme et pour étayer le spiritualisme croulant des Églises. Il est certain qu'un catholique ignorant, routinier et timoré n'acceptera pas ces données ; mais un chrétien instruit, averti, prédisposé par sa culture intellectuelle et morale aux révélations de l'au-delà, loin de voir dans le spiritisme un ennemi de sa croyance, y trouvera le complément rationnel et nécessaire de sa foi, un nouveau moyen d'orienter sa vie vers un but élevé.

### III

Satan n'est qu'un mythe, mais il existe des esprits mauvais, que nous savons écarter par la prière. Nous connaissons la parole de l'Apôtre : « Ne croyez pas à tout esprit, et voyez d'abord si les esprits sont de Dieu. » Les fâcheuses rencontres que l'on peut faire à la frontière des deux mondes ne sont pas celles du démon, mais celles des hommes vicieux désincarnés. Leur état d'âme n'est pas éternel et ils s'amenderont tôt ou tard. Il arrive même fréquemment, dans nos séances, que des esprits arriérés et grossiers sont ramenés au bien par leurs entretiens avec les spirites. A ce point de vue, notre action sur l'au-delà est efficace et salutaire. S'il est des esprits mauvais, il en est aussi de bons. Lorsque d'un cœur sincère, nous demandons au ciel ses secours, il ne nous envoie pas les légions infernales. L'intervention des bons esprits n'est pas douteuse, si, comme le dit l'Écriture, on peut juger l'arbre à ses fruits. Que de matérialistes et d'athées ont été ramenés à la pensée de Dieu et de la vie future ! combien de pauvres êtres désolés, désespérés par la perte de ceux qu'ils aimaient, ont puisé la consolation et le réconfort dans leur commerce avec les chers disparus ! Combien de malheureux, accablés sous le poids de la vie, usés par les souffrances, les infirmités, les déceptions, hantés par l'idée du suicide, et qui ont trouvé dans les conseils de l'au-delà, avec le courage de vivre et la force morale, un adoucissement à leurs peines !

Aux heures de crise que nous traversons, il est particulièrement cruel de chercher à tarir ou à empoisonner, par des insinuations malveillantes, la source où tant d'affligés ont puisé un remède à leurs épreuves.

(1) Voir *le Spiritisme dans l'Eglise* par L. Chevreuil (1923), p. 282-285.

Le P. Mainage écrit dans *la Revue des jeunes* : « Que les âmes éprouvées par les



douloureuses séparations dont la guerre a été la cause déterminante se tournent avec confiance vers la doctrine de l'Église ; elles y trouveront des consolations plus vives, plus apaisantes que celles dont les rêveries malsaines du spiritisme leur apportent les fallacieuses et troublantes images. »

Mais, précisément, cher Père, les désespérés dont nous parlons sont allés d'abord vers l'Église, qui a été impuissante à leur procurer la moindre parole d'affection et de souvenir de ceux qui leur étaient chers. Sait-on jamais, avec la doctrine catholique, si nos morts aimés sont dans l'enfer, au purgatoire ou ailleurs, si nous les reverrons un jour, ou bien, si nous ne sommes pas séparés d'eux pour l'éternité ? Le spiritisme seul peut nous donner les preuves tangibles de leur survivance et de leur présence, avec la certitude de les rejoindre, après la mort, dans la vie infinie.

De son côté, le P. Coubé nous arrête et nous dit : « Méfiez-vous, le diable est si fin, si subtil ; il sait prendre toutes les formes, toutes les apparences et faire le bon apôtre, pour mieux attirer dans ses filets ! »

Nous connaissons ce raisonnement, qui n'est pas nouveau. Déjà, il y a près de deux mille ans, les prêtres juifs accusaient le Christ d'agir sous l'influence de Belzébuth. Notre Jeanne d'Arc, dont la vie tout entière ne fut qu'une épopée spirite, un poème de médiumnité, fut condamnée comme « sorcière, évocatrice de démons, » par un tribunal ecclésiastique où figuraient, non seulement le vice-inquisiteur et trois évêques, mais parfois jusqu'à une centaine de prêtres de tous rangs. Aujourd'hui, l'Église, après avoir, dans le *Syllabus*, jeté l'anathème à la science, à la raison et au progrès, condamne le spiritisme à son tour. C'est dans l'ordre. Il était dit que tous les envoyés de Dieu seraient honnis, bafoués, persécutés par les hommes de religion.

L'Église ne s'aperçoit pas qu'en condamnant le spiritisme, elle se condamne elle-même, puisque par là elle élimine le miracle, c'est-à-dire le phénomène spirituel qui est sa propre base.

En vertu de quels pouvoirs, de quelle autorité l'Église romaine s'arroge-t-elle le droit de juger, de condamner ? Quelle est donc la valeur réelle de ses arrêts ? Ses prétentions à l'infailibilité reposent uniquement sur ces paroles de Jésus à Pierre, citées dans l'Évangile de saint Mathieu : « Vous êtes Pierre ; sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans les cieux. »

L'Église affirme que ces paroles, passant sur la tête de Pierre, s'adressaient à la longue suite des papes de l'avenir. D'abord, sont-elles authentiques ? Certains exégètes en doutent, à la suite des remaniements subis par les Écritures à différentes époques (1). Notons que ces paroles ne se retrouvent pas dans les autres évangiles canoniques et que, tout au moins, elles ne visent pas l'infailibilité.

(1) *Voir mon livre Christianisme et Spiritisme, chap. II et III.*

On sait qu'à l'origine il existait cinquante-quatre évangiles. L'Église, seule, a procédé au choix et décidé que les quatre actuellement connus étaient d'inspiration divine. Il

en résulte que l'Évangile tire son autorité de l'Église, et que celle-ci, à son tour, tire autorité de l'Évangile. C'est là un cercle vicieux, c'est-à-dire le plus pauvre de tous les raisonnements possibles. Il n'y a vraiment pas là de quoi justifier l'attitude tranchante du clergé sur certaines questions, ni son penchant à fulminer contre tout ce qui lui porte ombrage et peut gêner sa domination.

Plus loin, l'Évangile de saint Mathieu relate un incident survenu entre Jésus et Pierre, au sujet d'un voyage à Jérusalem. Jésus lance au prince des apôtres l'apostrophe suivante : « Retirez-vous de moi, Satan, vous m'êtes un sujet de scandale ; car vous ne comprenez point les choses qui sont de Dieu, mais seulement celles qui sont des hommes (1). » Ces paroles s'adressaient-elles aussi à tous les papes de l'avenir ? Dans tous les cas, elles ne consacrent pas non plus leur infailibilité. Elles montrent également que le Christ ne prêtait pas aux mots *enfer* et *Salan* le sens que l'Église leur attribue, c'est-à-dire d'un baigne éternel où règne sans partage le génie du mal.

Les Évangiles sont pleins de contradictions ; aussi, l'Église romaine en déconseille la lecture aux fidèles sans le concours d'un prêtre qui les interprète. Les Églises réformées, bien différentes en cela, en recommandent l'étude et le libre examen et obtiennent ainsi des résultats moraux supérieurs.

Il ne faudrait pas déduire de ces critiques que nous sommes un ennemi des religions. Au contraire, nous prétendons être leur ami sincère et clairvoyant. Nous reconnaissons bien volontiers que la religion est nécessaire à l'ordre social. Elle peut et doit introduire dans la vie individuelle et collective des éléments de discipline, jouer le rôle salubre de frein, en arrêtant les âmes sur la pente du vice et du crime. Pour exercer cette influence morale, pour produire tous ses effets désirables, il faut qu'elle soit en harmonie avec les besoins intellectuels, avec les connaissances et les aspirations de l'époque. S'il en est autrement, si le divorce s'établit entre la raison et la croyance, entre les intelligences et les consciences, il en résulte un trouble profond et la société s'achemine vers le désordre, l'anarchie, la confusion.

Comme toutes les religions de la terre, les Églises chrétiennes ont reçu leur part de révélations divines. La pensée de Jésus a visité longtemps leurs sanctuaires ; mais elles ont commis l'erreur de croire que la communion spirituelle établie par le Christ entre elles et le monde invisible avait un caractère exclusif et temporaire, alors que cette communion est permanente et universelle. Il s'ensuit que la source d'où découlent abondamment les forces, les secours, les inspirations d'en haut s'est tarie pour elles. Les voix de l'espace n'étaient plus entendues que par des saints ou des fidèles privilégiés. La menace des bûchers et des supplices avait imposé silence à la plupart des interprètes de l'au-delà, et l'esprit de l'Église romaine en particulier n'était plus fécondé par l'influx divin.

(1) *Saint Matthieu, chap. XVI, verset 23.*

Peu à peu, son enseignement s'est rétréci, sa conception de la vie et de la destinée s'est rapetissée ; le flot du scepticisme, du matérialisme, de l'athéisme a monté, grandi et a submergé notre pays.

Aujourd'hui, l'Église catholique est devenue impuissante en face des doctrines de négations, car leurs partisans, nous avons eu déjà occasion de le dire, exigent des preuves sensibles, des démonstrations scientifiques et positives. En s'associant étroitement à la politique réactionnaire, aux partis rétrogrades, l'Église de France est devenue impopulaire et a perdu de son prestige et de son autorité.

Sans doute, au cours de la guerre, beaucoup de ses membres ont fait noblement leur devoir ; mais le Vatican a aggravé sa situation en penchant ostensiblement vers les empires centraux, aussi longtemps qu'il a pu croire à leurs succès.

Au milieu des épreuves terribles qui nous assaillent, devant le péril croissant, la voix de Dieu s'est fait entendre et les légions innombrables de l'espace se sont ébranlées. Elles ont repris le contact terrestre, afin de réveiller dans l'homme le sentiment de l'immortalité, avec la notion des devoirs et des responsabilités qui s'y rattachent. Si l'Église avait compris ses véritables intérêts, elle se serait empressée d'accueillir ce secours du ciel et aurait fait aux phénomènes la place qui leur est due. Elle aurait senti qu'il y a là une manifestation de la volonté supérieure, à laquelle il serait puéril et vain de s'opposer; elle aurait puisé dans les faits psychiques les éléments d'une rénovation, le moyen d'infuser dans son corps usé, desséché par les siècles, un sang, un esprit nouveau, et de jouer encore un rôle considérable dans l'œuvre du progrès humain. Mais si, dans son aveuglement, elle continue à garder une attitude hostile, à qualifier de satanique ce qui est d'ordre divin ; si elle persiste à repousser la main qui d'en haut est tendue pour la sauver, alors elle se condamnera elle-même à la mort lente, à la chute, à la ruine. Et l'on pourra appliquer à ses représentants, à ses défenseurs, les paroles de l'Écriture : « Ils ont des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre. »

## LA RÉINCARNATION ET L'ÉGLISE

### I

Dans la revue catholique *l'Idéal*, de 1917, M. le chanoine Coubé a consacré trois longs articles à combattre ce qu'il appelle «la réincarnation ou la métempsycose».

Tout d'abord, remarquons l'intention qui se révèle dans le fait de réunir et de confondre deux idées différentes, afin de rejeter sur la première le discrédit qui peut s'attacher à l'autre.

Les anciens entendaient surtout par métempsycose le passage de l'âme dans les corps d'animaux. Il est vrai que certains écrivains et philosophes l'appliquent aussi au passage des âmes en d'autres corps humains. La réincarnation est désignée beaucoup plus souvent sous le terme de « palingénésie ». Dans l'opinion courante, le terme de métempsycose a gardé son sens étroit et péjoratif. Le P. Coubé, qui le sait, rapproche deux termes qui s'excluent généralement, dans l'espoir de bénéficier de l'équivoque qui peut en résulter pour la plupart de ses lecteurs. Il n'ignore pas cependant que les spirites repoussent avec énergie toute hypothèse d'une chute de l'âme dans l'animalité. Nous croyons à l'ascension et non pas au recul. Notre périsprit ou corps fluidique, qui est le moule du corps matériel à la naissance, ne se prête pas aux formes animales et cette raison, à elle seule, suffirait à rendre une telle régression impossible.

Les mêmes procédés d'argumentation se retrouvent sur d'autres points de l'examen critique du P. Coubé (1). Toutes les subtilités de la dialectique, toutes les ressources de la casuistique et du syllogisme ont été mises en œuvres par lui pour jeter un jour défavorable sur la doctrine des vies successives. Mais, malgré les habiletés d'une intelligence souple, insinuante, experte à dénaturer, à travestir les choses les plus simples et les plus claires, la grande loi des renaissances s'impose avec tant de force, qu'elle oblige parfois l'éloquent prédicateur à s'incliner et à lui rendre hommage. Par exemple, après l'avoir qualifiée de « système médiocre et ridicule », et même de « folie ou imposture » ; après avoir dit : «La réincarnation aboutit au triomphe universel du mal », l'auteur risque cet aveu (p. 218) :« La réincarnation n'est pas par elle-même une idée impie et ne semble pas intrinsèquement impossible » ; puis : « La réincarnation pourrait, à la rigueur, se concilier avec le dogme du ciel chrétien. »

Admirable puissance de la vérité, qui courbe ses détracteurs eux-mêmes et les contraint à la proclamer! Il y a là un cas de psychologie bien remarquable, et si l'étude critique du P. Coubé sur la réincarnation ne devait avoir d'autre résultat que de le mettre en relief, nous devrions encore lui savoir gré de l'avoir tentée.

*(1) Dans ses conférences de Paris et de la province et dans son livre la Religion Spirite, le P. Mainage se livre à une réfutation analogue de la doctrine des vies successives.*

Fidèle à sa tactique habituelle, le P. Coubé rassemble des doctrines disparates, afin de pouvoir les englober dans une même réprobation. Ainsi fait-il du spiritisme et de la théosophie. Nous ne nous occupons pas de celle-ci, qui saura bien se défendre. Quant

au spiritisme, par ses phénomènes qui sont de tous les temps et de tous les lieux, par mille faits de la vie des saints, par toute la mystique chrétienne, il s'est logé au cœur même de la place, et pour l'en chasser, il faudrait détruire l'édifice catholique tout entier (1). Les témoignages des autorités ecclésiastiques les plus hautes sont formels sur ce point. Nous en avons cité quelques-uns ; il en est beaucoup d'autres.

La doctrine spirite s'y retrouve également. Celle des vies antérieures et successives était en honneur dans toute la chrétienté aux trois premiers siècles et d'éminents prélats l'adoptent encore de nos jours.

La réincarnation est affirmée dans les Évangiles avec une précision qui ne laisse place à aucun doute : « Il est lui-même Élie qui devait venir. » (Math., XI-14, 15), dit le Christ au sujet de Jean-Baptiste. Elle se dégage aussi du dialogue suivant. Parlant des Juifs, Jésus demande à ses disciples : « Que disent-ils du fils de l'homme ? » Et ils lui répondent : « Les uns disent : c'est Jean-Baptiste ; les autres, Élie, les autres, Jérémie ou l'un des prophètes. » (Matth. VI, 13-14 ; Marc, VIII, 28.)

Les Juifs et, avec eux, les disciples, croyaient donc à la possibilité pour l'âme de renaître en d'autres corps humains.

Les Évangiles, si souvent riches en métaphores, sont sur ce point d'une netteté remarquable. La même conviction résulte de l'entretien avec Nicodème et du problème de l'aveugle-né (2). Il faut être aveuglé soi-même par le parti pris pour nier une telle évidence. Aussi, n'est-ce pas à nos contradicteurs obstinés, à nos adversaires trop intéressés, mais à des hommes impartiaux, affranchis de préjugés étroits, libres dans leurs jugements, que nous soumettrons la question, en leur laissant le soin de se prononcer.

(1) Voir L. Chevreuil, *Le Spiritisme dans l'Eglise*, Jouve et C<sup>ie</sup> éditeurs, 1923.

(2) Le P. Didon le confirme en ces termes dans sa *Vie de Jésus* : « On croyait alors dans le peuple (juif) et même dans les écoles, au retour de l'âme des morts dans les vivants.

Le savant bénédictin Dom Calmet s'exprime ainsi dans son commentaire sur le passage des Écritures relatif à l'aveugle-né : « Plusieurs docteurs juifs croient que les âmes d'Adam, d'Abraham, de Phinée ont animé successivement plusieurs hommes de leur nation. Il n'est donc nullement étrange que les apôtres aient raisonné comme ils semblent raisonner ici sur l'incommodité de cet aveugle, et qu'ils aient cru que c'était lui qui, par quelque péché secret commis avant sa naissance, s'était attiré cette disgrâce.

Le christianisme primitif était entièrement imprégné de cette doctrine des vies successives, qui fut aussi celle de Platon et de l'École d'Alexandrie. Tous les courants de la pensée orientale se réunissaient pour infuser à la religion nouvelle une vie jeune

et ardente. Les plus illustres parmi les chrétiens puisaient à ces sources les éléments de leur science et de leur génie. Origène, Clément, la plupart des Pères grecs enseignaient la pluralité des existences de l'âme. Encore au IV<sup>e</sup> siècle saint Jérôme, dans sa controverse avec Vigilantius, reconnaissait que la croyance aux vies successives était celle de la majorité des chrétiens de son temps. Origène, sur ce point de doctrine, ne fut pas condamné par l'Église, comme le croit le P. Coubé. Le concile de Chalcédoine et le cinquième de Constantinople ont rejeté, non pas la croyance à la pluralité des vies de l'âme, mais simplement l'opinion d'Origène que l'union de l'esprit au corps est toujours une punition et que l'âme a d'abord vécu à l'état angélique. Ce penseur illustré, que saint Jérôme considérait comme « le plus grand des chrétiens après les apôtres », ne tenait pas assez compte de la loi d'éducation et d'évolution des êtres.

En réalité, l'Église ne s'est jamais prononcée sur la question des existences successives, qui reste ouverte aux possibilités de l'avenir. A toutes les époques, des membres éminents du clergé catholique ont adopté cette croyance et l'ont affirmée publiquement.

Au XV<sup>e</sup> siècle, le cardinal Nicolas de Cusa soutint, en plein Vatican, la théorie de la pluralité des existences de l'âme et celle des mondes habités, non seulement avec l'assentiment, mais avec les encouragements successifs de deux papes : Eugène IV et Nicolas V (Voir *Méditations sur la loi du Progrès ; la Statistique morale et la vérité religieuse*, par le colonel Dusaert — Paris Didier, 1882).

Voici d'autres témoignages plus récents :

M. G. Calderone, directeur de la *Filoso fia della scienza*, de Palerme, qui a ouvert une vaste enquête sur les idées de nos contemporains au sujet de la réincarnation, a publié quelques lettres échangées entre Mgr L. Passavalli, archevêque vicaire de la basilique de Saint-Pierre à Borne, et M. Tancredi Canonico, sénateur du Royaume, garde des sceaux, président de la Cour suprême de cassation en Italie et catholique convaincu.

Citons deux passages d'une lettre de Mgr Passavalli:

« Désormais, j'ai vu disparaître de mon esprit ces difficultés qui me troublaient lorsque Stanislas, de sainte mémoire (Mgr Stanislas Fialkowsky, mort à Cracovie le 18 janvier 1885), à l'esprit duquel j'attribue en grande partie cette nouvelle lumière qui m'éclaire, m'annonçait, pour la première fois, la doctrine de la pluralité des vies de l'homme. Je suis bien heureux d'avoir pu voir l'effet salutaire de cette vérité sur l'âme de mon frère. »

Autre citation :

« Il me semble que si l'on pouvait propager l'idée de la pluralité des existences pour l'homme, aussi bien dans ce monde que dans l'autre, comme un moyen de réaliser l'expiation et la purification de l'homme, dans le but de le rendre enfin digne de lui et

de la vie immortelle des cieux, on aurait déjà fait un grand pas, car cela suffirait à résoudre les problèmes les plus embrouillés et les plus ardues qui agitent actuellement les intelligences humaines. Plus je pense à cette vérité, plus elle m'apparaît grande et féconde en conséquences pratiques pour la religion et la société. »

Signé : Louis, archevêque.

Il résulte de la correspondance inédite de T. Canonico, publiée dernièrement à Turin, que lui-même avait été initié à la croyance de la réincarnation par Towiansky, l'écrivain catholique bien connu. Dans une longue lettre, portant la date du 30 décembre 1884, il expose les raisons pour lesquelles il estime que cette croyance n'a rien de contraire à la religion catholique, en l'appuyant de plusieurs citations tirées de la Sainte-Écriture (1).

Nous pourrions multiplier les citations, si nous ne craignons de fatiguer le lecteur. Nous en avons assez dit pour démontrer que, sur la question des réincarnations comme sur celle des phénomènes et de leurs causes, nous nous trouvons en présence des mêmes contradictions, des mêmes incertitudes, pour ne pas dire de l'incohérence de l'Église romaine. Malgré ses prétentions à l'unité de vues et à l'infailibilité, les oppositions et les divergences ne manquent pas dans son sein. Aussi peut-on s'étonner parfois du ton impérieux que prennent ses représentants, alors que chez elle il y a tant de doutes et d'hésitations pour ce qui touche aux problèmes les plus essentiels de la vie future et de la destinée humaine.

Le P. Coubé, selon ses propres expressions, fait comparaître la réincarnation devant le triple tribunal de la religion, de la morale et de la philosophie. C'est là une entreprise téméraire, car le jugement qu'il provoque ne peut aboutir pour lui qu'à un échec complet.

Remarquons tout d'abord, en ce qui concerne les religions, que six cents millions d'Asiatiques, brahmanistes et bouddhistes, partagent notre croyance. Ce fut celle des Égyptiens, des Grecs, et aussi des Celtes, nos ancêtres ; par conséquent, elle fait partie de notre véritable héritage national. Nous avons vu que le christianisme primitif en fut imprégné jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle ; de nos jours, on la retrouve même dans l'Islamisme, sous la forme de certaines surates du *Coran*. Il en résulte que la réincarnation est ou fut admise dans toutes les religions. Le catholicisme et les autres branches du christianisme moderne, seuls, échappent à la règle universelle, depuis qu'ils ont fait le silence et l'obscurité sur certains passages de l'Écriture, qui affirmaient les vies antérieures.

La philosophie lui a emprunté ses plus belles inspirations. Pythagore, qui l'enseigna, fut considéré comme un génie par toute l'antiquité. Platon fut surnommé « le divin », même par les Pères de l'Église d'Orient.

(1) Voir *Annales des Sciences psychiques*, septembre 1912,

L'École d'Alexandrie, avec sa pléiade d'écrivains — Philon, Plotin, etc. — lui dut ses œuvres les plus brillantes. Kant, Spinoza l'ont entrevue et plus récemment, la liste des hommes illustres qui l'ont adoptée, depuis Victor Hugo jusqu'à Mazzini, tiendrait



toute une page. En ce moment encore, elle reparaît dans les théories de Bergson, qui semblent devoir révolutionner toute la pensée contemporaine.

Quant à la morale, elle n'a qu'à bénéficier de la doctrine des vies successives. La conviction que l'homme est l'artisan de ses propres destinées, que tout ce qu'il accomplit, le mal comme le bien, retombe sur lui, en ombres ou en rayons, stimule sa marche ascendante et l'oblige à veiller scrupuleusement sur ses actes. Chacune de nos existences, bonnes ou mauvaises, étant la conséquence rigoureuse de celles qui la précèdent et la préparation de celles qui la suivent, nous verrons dans les maux de la vie le correctif nécessaire de nos fautes passées, et nous nous garderons d'y retomber. Ce correctif sera beaucoup plus efficace que la crainte des supplices infernaux, auxquels personne ne croit plus, même ceux qui en parlent avec une assurance plus feinte que réelle.

Avec le principe des réincarnations, tout s'éclaire ; tous les problèmes se résolvent ; l'ordre et la justice apparaissent dans l'univers. La vie prend un caractère plus noble, plus élevé ; elle devient la conquête graduelle, par nos efforts avec le secours d'en haut, d'un avenir toujours meilleur ; l'homme sent grandir sa foi, sa confiance en Dieu, et de cette conception élargie la vie sociale reçoit les répercussions profondes. Par contre, n'est-ce pas une pauvre et lamentable idée, celle qui consiste à croire que Dieu nous accorde une seule vie pour nous améliorer et progresser ?

Eh quoi ? Une existence dont la durée est de quelques années, de quelques mois, et seulement de quelques heures pour les uns, de quatre-vingts à cent ans pour les autres, si disparate suivant les conditions et les milieux où nous sommes placés, selon les facultés et les ressources qui nous sont accordées, peut-elle être l'unique pivot sur lequel repose tout l'ensemble de nos destinées immortelles ? Le P. Coubé ne voit-il pas la contradiction, le manque d'équilibre qui existe entre une conception si étroite, si insuffisante de la vie, et l'ampleur, la majesté qui se révèlent dans le plan général de la nature ? Comment peut-il concilier la justice et la bonté de Dieu avec la situation des enfants mort-nés, de ceux qui ne vivent que peu d'instant, ou de ceux condamnés à souffrir dès le berceau et parfois durant plusieurs années ? Ne sait-il pas que ces problèmes ont fait le désespoir de nombreux théologiens ?

L'existence humaine ne s'harmonise avec l'ensemble des choses que si on retrouve en elle le même enchaînement qui apparaît dans l'ordre universel. Or, cet enchaînement ne peut se réaliser que sous la forme de vies antérieures et successives. L'Etre infini ne nous refuse pas des moyens illimités pour la réparation, le rachat, le renouvellement.

Mais notre honorable contradicteur se refuse à voir dans la loi des réincarnations une application possible et satisfaisante de l'idée de justice. Il écrit : « Avec cette doctrine, Dieu est désarmé devant le mal. Le coupable, au lieu de s'amender, s'obstinera dans le mal et s'y enfoncera davantage. La réincarnation n'est pas une sanction, car elle laisse l'homme libre. »

Pour s'exprimer ainsi, le P. Coubé n'a donc jamais mesuré toute l'étendue des souffrances de ce monde ? Il n'a pas vu le long défilé des infirmités, des maladies, des fléaux, en un mot, tout le cortège pitoyable des misères humaines ? Il suffit d'un regard attentif jeté autour de nous pour reconnaître dans la douleur physique et morale, sous ses aspects multiples, mille moyens de réaliser l'expiation dans la justice et en même temps de parfaire l'éducation des âmes, tandis que les perspectives d'un enfer chimérique ne présentent ni sens pratique, ni but utile, et ne satisfont en aucune manière aux exigences de la sage raison et de la souveraine équité.

Quant à l'argument du non-souvenir, que nous avons réfuté tant de fois, nous nous bornerons à renvoyer le P. Coubé aux expériences sur la rénovation de la mémoire des vies antérieures, aux réminiscences des hommes illustres, à celles des enfants prodiges et à tant d'autres faits, contrôlés, vérifiés, reconnus exacts et que le cadre de cet article ne nous permet pas de reproduire (1). Il nous suffira d'en appeler sur ce point, du P. Coubé peu éclairé en ces matières, au P. Coubé mieux informé.

## II

En présence des catastrophes qui bouleversent le monde, souvent les cœurs se serrent, les pensées se troublent et l'on demande : pourquoi Dieu permet-il tant de maux ? A cette question, l'Église catholique n'oppose que des réponses vagues et embarrassées. C'est dit-elle, la conséquence de l'impiété des peuples, de leur détachement de la religion, du mépris de ses préceptes et de ses droits temporels. L'Église oublie que c'est le plus catholique et le plus pratiquant des peuples, la Belgique, qui a subi le premier, et avec le plus d'intensité, les horreurs de la dernière guerre. Elle oublie qu'une autre nation catholique, l'Autriche a contribué à les déchaîner. Deux monarques dévots, méticuleux observateurs des pratiques religieuses, ayant toujours le nom de Dieu à la bouche, l'un catholique, l'autre protestant, porteront toujours la lourde responsabilité des crimes accomplis et des flots de sang versés.

L'enseignement de l'Église, avec sa doctrine d'une existence unique pour chaque âme, est impuissant à expliquer de tels drames. Il faut chercher autre chose. La philosophie des vies successives, la compréhension de la loi générale d'évolution, peut seule nous donner la solution du problème et concilier la bonté, la justice de Dieu avec les tragédies de l'histoire.

*(1) Voir mon livre : Le Problème de l'Eire et de la Destinée.*

Rappelons tout d'abord que, lorsque des vapeurs malfaisantes envahissent l'atmosphère et que l'air devient difficilement respirable, l'orage éclate et vient purifier le milieu terrestre. De même, lorsque des éléments morbides se développent au sein de notre organisme, quand les microbes infectieux s'accroissent en nombre,

une crise survient et la fièvre se produit. C'est la lutte des infusoires bons et mauvais qui peuplent le corps humain. Si nous sommes destinés à vivre, elle se poursuivra jusqu'à la destruction des parasites dangereux et notre corps re prendra santé et vigueur. Il en est ainsi de l'organisme social et planétaire.

Dieu ne se désintéresse pas de nos maux. Il veille sur l'humanité douloureuse comme un père médecin sur son enfant malade, dosant les remèdes de façon à faire sortir de ses souffrances un état de vie plus sain et meilleur.

L'humanité, avons-nous dit, est composée, en grande majorité, des mêmes âmes qui reviennent, de vies en vies, poursuivre ici-bas leur éducation, leur perfectionnement individuel, tout en contribuant au progrès commun. Elles renaissent dans le milieu terrestre, jusqu'à ce qu'elles aient conquis les qualités morales nécessaires pour monter plus haut. Dans son évolution à travers les siècles, l'humanité subit des crises qui marquent autant d'étapes de son développement. Actuellement, elle sort à peine de sa chrysalide, de sa gangue impure et grossière, pour s'éveiller à la vie supérieure. Notre civilisation est toute de surface et cache un fond considérable de barbarie. La récente guerre représente la lutte des instincts égoïstes et brutaux contre les aspirations vers le droit, la justice, la liberté.

Au cours de ses premières existences terrestres, l'âme doit tout d'abord construire sa personnalité, développer sa conscience. C'est la période d'égoïsme, où l'être attire tout à lui, empruntant au domaine commun les forces, les éléments nécessaires pour constituer son moi, son originalité propre. Dans la période suivante, il restituera, il rayonnera, rendant à tous ce qu'il aura acquis, sans s'amoindrir pour cela, car, dans cet ordre de choses, celui qui donne s'augmente, celui qui se sacrifie s'accroît.

L'humanité, dans sa marche, avons-nous dit, est parvenue au point de transition entre ces deux états. Pour chacun de nous, la jeunesse est le moment le plus critique de la vie, car, par suite de notre inexpérience et de notre fougue, elle peut entraîner des actes qui retardent notre évolution et compromettent notre destinée. Il en est de même pour l'Humanité. Aujourd'hui, son passé se dresse avec les fautes, les erreurs, les crimes, les trahisons, les perfidies, les spoliations, qu'il faut expier par la douleur et par les larmes. De là, la crise actuelle. La tempête a balayé les miasmes délétères qui empoisonnaient notre atmosphère. Le capital d'égoïsme et de haine accumulé par les siècles et accru des maux du présent devait s'acquitter. C'est aussi la réaction des éléments sains contre les éléments de décomposition et, par suite, un moyen d'éducation et de relèvement. En présence des maux causés par la guerre, les cœurs les plus froids, les plus indifférents s'émeuvent ; la pitié, la sensibilité s'éveillent. Il faut encore le creuset de la souffrance pour que l'orgueil farouche des uns, l'apathie, l'indifférence, le sensualisme des autres s'atténuent, se fondent, s'évanouissent. Il faut, en un mot, de dures leçons pour impressionner notre monde matériel et arriéré. Quant aux victimes de la guerre, elles avaient accepté leurs épreuves avant de renaître, soit pour se racheter, soit pour progresser. Sans doute, le souvenir des résolutions prises s'est effacé de leurs cerveaux matériels et les PP. Coubé et Mainage ne manqueraient pas de tirer argument de cet oubli temporaire. Qu'ils réfléchissent à

la situation de l'homme connaissant à l'avance son destin, s'il voit se rapprocher, de jour en jour, les événements terribles qui doivent le saisir, le broyer dans leur engrenage. Les âmes humaines sont encore trop faibles pour supporter un poids si lourd. C'est un bienfait de Dieu de leur laisser, jusqu'<sup>a</sup> dernier moment, avec l'ignorance des lendemains, leur entière liberté d'action.

Pour comprendre ce qui se passe autour de nous, il faut donc unir dans une même conception la loi d'évolution et celle des responsabilités, ou de la conséquence des actes retombant, à travers les temps, sur ceux qui les ont accomplis.

L'ignorance de ces lois, des devoirs et des sanctions qu'elles entraînent est pour beaucoup dans les malheurs et les souffrances de l'heure présente. Si l'Église les avait toujours enseignés, nous ne verrions probablement pas se creuser sous nos pas un tel abîme de maux. Ces principes, elle les a pourtant connus autrefois, et sa doctrine y puisait un éclat et un prestige incomparables ; mais, aux temps barbares, elle leur préféra les épouvantails puérils inventés pour impressionner un monde enfantin.

Maintenant, en face des problèmes formidables qui se dressent, elle reste hésitante, interdite, impuissante à répondre aux plaintes, aux récriminations qui s'élèvent de toutes parts, à dissiper les doutes qu'éveillent en tant d'esprits l'injustice apparente du sort et les cruautés du destin.

Eh bien, ce que l'église ne veut ou ne peut faire, le Spiritisme l'accomplira. Il a ouvert toutes grandes les issues du monde invisible, que l'Église avait fermées depuis des siècles, et par elles des flots de lumière, des trésors de consolation et d'espérance se répandront de plus en plus sur les afflictions humaines. La tourmente passée, les sombres nuées qui nous cachaient le ciel se dissipent. Un clair rayon de soleil luit sur les ruines amoncelées, une ère nouvelle commence pour l'humanité. Les sciences psychiques prennent une extension considérable ; elles apportent des éléments de rénovation dans tous les domaines de la pensée et de l'art. La religion elle-même devra tenir compte des preuves qu'elles fournissent de la survivance.

De grandes choses se réaliseront, nous disent les Esprits ; des âmes puissantes se réincarneront parmi nous pour donner une impulsion vigoureuse à l'ascension générale. La conscience humaine se dégagera des étreintes du matérialisme ; la philosophie se spiritualisera. Le scepticisme, qui forme le fond du caractère français, même chez la plupart des catholiques qui ne pratiquent que par habitude et par routine, se changera peu à peu en une foi éclairée, basée sur la raison et sur les faits. La vie sociale se transformera avec l'éducation, et la morale reprendra ses droits. Sans doute, nous serons encore loin de la perfection ; mais, du moins, un pas sensible aura été fait dans la voie du progrès en nous rapprochant de l'unité de vues par une compréhension plus haute et plus nette de l'idée de Dieu et des lois universelles de justice et d'harmonie.

### III

Examinons-nous toutes les raisons mises en avant par les PP. Coubé et Mainage pour combattre la doctrine des vies successives ? La plupart sont puériles ; toutes sont injustes, erronées, et se retournent avec force contre eux.

Leurs critiques, que n'inspire aucun sentiment d'impartialité, que ne soutient pas une connaissance approfondie du sujet, s'évanouissent comme une vaine fumée au moindre examen. Même au sein de l'Église romaine, ils se trouvent en contradiction sur ces points essentiels avec des penseurs et des écrivains illustres. Il est bien évident que la campagne menée par ordre contre nous n'a pas été précédée d'une étude sérieuse de la question. La faiblesse des raisonnements démontre l'insuffisance de la préparation.

La plus grande ressource, le refuge suprême du P. Coubé, c'est toujours la théorie de l'enfer. A chaque page de *l'Idéal*, elle revient comme une obsession. Pour lui, cela supplée à tout. Les méthodes surannées auxquelles la plupart des prédicateurs ont renoncé depuis longtemps, lui s'y attarde et s'y complaît. N'est-il pas étrange de voir cette hantise qui, pendant des siècles, a causé tant de troubles mentaux, exercé tant de ravages, engendré des abus sans nombre, affecter encore certains cerveaux ecclésiastiques ? A son tour le P. Mainage ose écrire dans la *Revue des Jeunes* : « Le Spiritisme aboutit au détraquement des facultés mentales. » Nous aurions beau jeu à rappeler les cas de folie mystique causés par la crainte des peines éternelles. Par exemple, celui de ce père de famille, dont tous les journaux nous ont entretenus naguère, et qui égorga ses enfants en bas âge, pour leur procurer les joies du Paradis, vu leur état d'innocence... Mais nous n'insisterons pas.

Dans son apologie de l'Enfer, le P. Coubé s'exprime ainsi : « L'Enfer n'est pas une cruauté en soi, car la cruauté consiste à faire souffrir un être pour se repaître de sa souffrance, donc au delà de ce qu'il mérite et de ce que l'ordre réclame. »

Nous répondrons : Il est toujours cruel d'infliger à un être des souffrances que ne tempère aucune espérance et qui ne comportent pas d'issue. Dans tout l'univers la souffrance est surtout un moyen éducatif et purificateur. En la considérant comme une expiation temporaire, au point de vue de la justice divine et selon le Spiritisme, elle nous apparaît comme un procédé d'évolution, puisqu'en développant notre sensibilité, elle accroît notre vie en la rendant plus intense ; tandis qu'avec les peines éternelles, elle n'est plus qu'une basse vengeance, une cruauté inutile.

Or, Dieu ne fait rien sans but et ce but est toujours grand, généreux, profitable à ses créatures. Le P. Coubé ne doit pas ignorer que la plupart des théologiens ont renoncé à la théorie des peines éternelles. Il a été établi en effet que le mot hébreu que l'on a traduit par *éternel* ne signifie pas *sans fin*, mais seulement de *longue durée*. La Bible qualifie d'éternelles bien des choses qui ont disparu depuis longtemps, par exemple le monument que Josué fit élever à l'arrivée du peuple d'Israël dans la Terre promise. Ne serait-ce pas une étude bien curieuse, celle des efforts d'imagination tentés par nos adversaires pour étayer cette théorie qui s'écroule de toutes parts ? Dans ce but

ils ont entassé les complications sur les invraisemblances et les impossibilités. Par exemple, comment comprendre que Dieu ait pu imposer à Satan la tâche de tourmenter dans l'au delà ceux qui l'ont servi ici-bas ? Les âmes des damnés, nous dit-on, subissent à la fois des souffrances physiques et des tortures morales. Et comme on s'étonne que des esprits puissent souffrir matériellement, on a recours au dogme de la résurrection de la chair, c'est-à-dire à la reconstitution finale de ce corps humain dont les éléments dispersés par tous les courants de la nature ont servi successivement aux mille formes de la vie. A laquelle de ces formes humaines de tels éléments seront-ils restitués ? Troublante question !

Autre considération, non moins embarrassante : Dieu, dans sa prescience, connaissant à l'avance le sort des âmes, les aurait donc créées en grande majorité pour les perdre, puisque, selon la parole célèbre, il y a tant d'appelés et si peu d'élus ? Que de confusion, alors que la vérité est simple et facile à découvrir ! Il suffit d'un regard jeté autour de nous pour reconnaître que la douleur physique règne en souveraine sur notre monde. La terre est le véritable purgatoire, l'enfer temporaire. La souffrance de l'esprit dans la vie de l'espace ne peut être que morale. Elle résulte, nous disent les Invisibles, de l'action de la conscience qui se réveille impérieuse, même chez les âmes les plus arriérées. L'esprit souffre surtout du souvenir de ses existences passées.

Au milieu de tant d'obscurités accumulées par l'Église au cours des siècles, il n'est pas étonnant que la pauvre humanité ait perdu sa voie et qu'elle erre, sans boussole, à la merci des orages de la passion, du doute et du désespoir. Il est grand temps que le Spiritisme vienne éclairer, pour tous, le chemin de la vie.

Avec lui, il ne s'agit plus d'affirmations sans preuves et, par suite, sans effet possible sur les matérialistes. Le Spiritisme repose sur un ensemble de faits et de témoignages qui, grandissant sans cesse, assure sa place dans la science et lui ménage un splendide avenir. Toutes les découvertes récentes de la physique et de la chimie sont venues confirmer ses expériences.

L'application des rayons X, les travaux de Becquerel et de Curie sur les merveilleuses propriétés radiantes des corps ont démontré objectivement ce que les Esprits enseignent depuis longtemps, c'est-à-dire qu'il existe des états subtils de la matière et des formes de la vie jusque-là ignorés des savants.

Le Spiritisme ne nous révèle pas seulement les lois profondes de ce monde invisible auquel nous appartenons tous, dès maintenant, par les éléments essentiels et impérissables de notre être. Il nous montre partout l'ordre et la justice dans l'univers ; il établit les responsabilités de la conscience humaine et la certitude des divines sanctions, autant de choses qui exaspèrent les athées et troublent la quiétude des jouisseurs. Et ce sont ces doctrines, ces enseignements du spiritualisme le plus élevé et le plus austère que l'on prétend dictés, inspirés par le démon !

Le Spiritisme est donc en même temps une science et une foi. Comme foi, nous appartenons au christianisme, non pas, il est vrai, à ce christianisme défigurés, rétréci,

rapetissé par le fanatisme, la bigoterie des cœurs aigris et des petites âmes, mais bien à la religion qui unit l'homme à Dieu en esprit et en vérité.

Nous ne songeons nullement à fonder un nouvel Évangile. Celui de Jésus, dans son interprétation réelle, nous suffit pleinement. Nous sommes pour les doctrines larges, dans lesquelles l'âme humaine trouve un abri, où le cœur se dilate, où la vérité resplendit comme un diamant pur aux mille facettes, où l'aile de la pensée n'est pas comprimée dans son vol vers l'infini, selon la parole même de la Bible :

*Ubi spiritus, ubi libertas.*

L'Église qui n'admet pas cette devise n'est pas la nôtre ! Appuyés sur cette science et sur cette foi, nous sommes invulnérables et nous attendons l'avenir avec confiance.

Si, un jour, le grand idéal intellectuel désiré par les sages, entrevu par tous les novateurs, vient à se réaliser par l'accord entre la science et la foi, c'est au Spiritisme, à ses investigations laborieuses, à sa philosophie consolante et élevée que l'humanité le devra. C'est grâce à lui que s'accomplira la belle prophétie de Claude Bernard : « L'heure vient où le savant, le penseur, le prêtre et le poète parleront le même langage. »

## CONCLUSION



Parvenu au terme de ce travail, je jette un regard d'ensemble sur l'œuvre de l'Église catholique romaine et je résume ma pensée en ces termes : malgré ses taches et ses ombres, elle est grande et belle l'histoire de l'Église, avec sa longue suite de saints, de docteurs, de martyrs. Elle fut, aux temps barbares, l'asile de la pensée et des arts, et pendant des siècles, l'éducatrice du monde. Encore aujourd'hui, ses institutions de bienfaisance couvrent la terre.

Mais l'œuvre de l'Église eût été incomparablement plus belle, plus efficace, si elle avait toujours enseigné la vérité dans sa plénitude, fait la lumière complète sur la destinée humaine, montré à tous le but noble et élevé, quoique lointain, de nos existences. Comme son autorité aurait grandi, comme son prestige se serait accru, si, au lieu de bercer les générations par de vaines chimères, elle leur avait montré Dieu dans la majesté de ses lois, dans la splendeur et l'harmonie de ses univers, offrant à tous ses enfants les possibilités de la réparation par l'épreuve, du rachat par la souffrance et guidant l'ascension éternelle de tous les êtres vers des états toujours meilleurs, dans une participation croissante à ses œuvres sublimes !

Si l'Église avait fait cela, nous ne verrions pas l'indifférence, le scepticisme, le matérialisme se répandre et exercer partout leurs ravages. Si l'Église avait enseigné sous leurs formes réelles les lois de justice et de responsabilité, la communion intime des deux mondes et la certitude du revoir pour ceux qui se sont aimés, nous ne verrions pas tant de révoltes contre Dieu, tant de désespoirs et de suicides. Nous ne verrions pas les passions, les convoitises, les fureurs se déchaîner autour de nous, et peut-être pas non plus notre malheureux pays menacé de glisser vers un état de décadence morale irrémédiable.

Aussi, en constatant les effets de leurs enseignements, peut-on se demander si nos contradicteurs, dans leurs affirmations et leurs critiques, sont bien sûrs d'eux-mêmes, sûrs de suivre la voie tracée d'en haut. Les doutes, les hésitations de nombreux prêtres, leurs luttes intérieures et leurs confidences nous portent à croire le contraire.

Cruelle est la situation de tant d'hommes honorables, placés entre les exigences de leur raison et celles du dogme. Cette situation s'aggravera encore et deviendra douloureuse le jour où, franchissant le seuil de l'au-delà, ils se trouveront en présence de la foule de ceux qu'ils avaient la charge de guider, de conseiller, de diriger et qui leur demanderont, d'une façon pressante, pourquoi les conditions de la vie spirituelle se trouvent si différentes de tout ce qu'on leur en avait dit ici-bas. Et si le Christ, notre maître à tous, apparaissant dans le rayonnement de sa gloire, leur demande compte à son tour de la mission confiée et de l'usage fait de sa véritable doctrine, quel langage lui tiendront-ils ? Devant ces éventualités redoutables, nous n'insisterons pas et nous laisserons à la conscience de nos adversaires le soin de répondre.

## SOMMAIRE

Le Spiritisme et les contradictions de l'Église.

I.

II.

11

III

La Réincarnation et l'Église.

I.

II.

111

Conclusion.

NDR : Il nous paru intéressant de numériser aussi les "réclames" de fin d'ouvrage, car outre le caractère anecdotique de ces renseignements, il nous a semblé que le fait de voir tous ces noms connus, ainsi intégré dans leur contexte social, leur conférait une autre dimension, et nous faisait mieux comprendre la teneur et l'abnégation de leur combat, pour que ces idées deviennent les nôtres à présent, et ce, dans un climat plus serein, même s'il demeure encore bien des difficultés à être spirites de nos jours.

## BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE SPIRITUALISTE MODERNE ET DES SCIENCES PSYCHIQUES

### OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

<b>Après la Mort.</b> Un vol. in-12, 51° mille ..	6 fr.
<b>Dans l'Invisible.</b> (Spiritisme et Médiurnité.) Un vol. in-12, 19° mille	6 »
<b>Christianisme et Spiritisme.</b> Un vol. in-12, • 9' mille	6 »
<b>Le Problème de l'Être et de la Destinée.</b> Un vol. in-12, 19' mille	6 »
<b>Jeanne d'Arc Médium.</b> Un vol. in-12, 10° mille	6 »
<b>La Grande Enigme.</b> Un vol. in-12, 12° mille	5
<b>Le Monde Invisible et la Guerre:</b> Un vol. in-12, 5° mille	5

### BROCHURES DE PROPAGANDE:

<b>L'Au-delà et la Survivance</b> de l'Être:(Nouvelles preuves expérimentales). Broch. in-12 de 85 pages, 34' mille	0.25
<b>Le Pourquoi de la Vie.</b> Broch. in-32 de 48 pages	0.15
<b>Synthèse</b> Spiritualiste, sous forme de questionnaire. Broch. in-12 .....	0.50
<b>Esprits et Médiurns.</b> Analyse et pratique de la médiumnité. Broch. in-12, 72 pages	0.50

LA REVUE SPIRITE

**JOURNAL D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES  
ET DE  
SPIRITUALISME EXPÉRIMENTAL**

**Publication Mensuelle fondée en 1858 par ALLAN KARDEC**

*Directeur : JEAN MEYER Principaux Collaborateurs :*

CAMILLE FLAMMARION, LÉON DENIS, Général ABAUT, ALFRED BENEZECH,  
ERNEST BOZZANO, PASCAL FORTHUNY, Louis GASTIN, etc.

*Bureaux ; 8, Rue Copernic, PARIS-16'*

La **Revue Spirite** est la plus ancienne et la plus importante revue spirite et psychique de langue française.

On y trouve, en dehors des articles de fond des auteurs précités, les comptes rendus des Journaux et Revues, Conférences, Congrès, etc., ainsi qu'une rubrique des Sociétés et une Chronique étrangère renseignant le lecteur sur les faits et nouvelles spirites et psychiques du monde entier.

La **Revue Spirite** paraît régulièrement le 15 de chaque mois sur 48 pages de texte, grand format.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

France et Colonies Françaises.....**12 fr.** par an

Étranger .....**15 fr.** —

*Les abonnements partent de janvier et juillet. Ils se paient d'avance en un Chèque Postal adressé comme suit : Paul LEYMARIE, Paris, Compte 267.30, ou, pour l'étranger, en un chèque sur Paris ou un mandat international à l'ordre de M. Paul LEYMARIE, 42, rue Saint-Jacques, Paris (5°).*

**EN VENTE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES, GARES ET KIOSQUES**

**LA REVUE METAPSYCHIQUE**  
**Bulletin de l'Institut Métapsychique International**  
*Reconnu d'Utilité Publique.*  
**(FONDATION JEAN MEYER)**

**Directeur : D<sup>r</sup> G. GELEY**

**COMITÉ :**

*Président d'Honneur : Prof. Cu. RICHIET, de l'Académie des Science, et de l'Académie de Médecine, Professeur à l'Université de Paris.*

*Président : Prof. Hocco SANTOLIVIDO, Conseiller d'Etat d'Italie, Conseiller Technique de Santé Publique internationale.*

*Vice-Président : Comte A. DE GRAMONT, de l'Académie des Sciences.*

*Membres : MM. BOZZANO (ERNEST) ;*

*CALMETTE (Dr), Médecin Inspecteur Général; DELANNE (GABRIEL) ;*

*FLAMVIARION (CAMILLE), Directeur de l'Observatoire de Juvisy,*

*LECLAINCIE, Professeur de l'Institut de France, Inspecteur général ;*

*LODGE (OLIVER), de l'Académie Royale de Londres,*

*Recteur de 1 Université de Birmingham ; TEISSIER (Dn. J.), Professeur de Clinique Médicale à la Faculté de Lyon.*

L'institut Métapsychique poursuit, sous la direction du D<sup>r</sup> Geley, les recherches scientifiques relatives à tous les phénomènes d'ordre psychique qui se produisent en France ou à l'Etranger, centralisant les découvertes qui résultent des études faites dans toutes les parties du monde.

L'Institut admet :

1° des adhérents (cotisation annuelle minima de 25 francs) ;

2° des adhérents honoraires (cotisation annuelle minima de 50 francs),

3° des bienfaiteurs (versement d'au moins 500 francs une fois donnés).

**La Revue Métapsychique**, paraissant tous les deux mois, rend compte des résultats des travaux et expériences effectués à l'Institut. Tous les adhérents la reçoivent gratuitement.

ABONNEMENT SÉPARÉ France : **25 francs** par an. Étranger : **30 francs** par an.

*Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. le D<sup>r</sup> Gustave GELEY, Directeur de l'Institut, 89, avenue Niel, Paris (17<sup>e</sup>) Tél. Wagram 65-4\$.*